

## VALOR CAPITAL S.A.

Le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, 6<sup>e</sup> Chambre, siégeant en matière commerciale a prononcé par **jugement commercial VI No 1153/2016 (N° L-10393/16) du 15 décembre 2016, la dissolution et ordonné la liquidation** de la société anonyme VALOR CAPITAL S.A., établie et ayant son siège social à L-2163 Luxembourg, 28, Avenue Monterey, RCSL B167170 («**VALOR CAPITAL**») sur base de l'article 129 de la loi du 18 décembre 2015 *relative aux mesures de résolution d'assainissement et de liquidation des établissements de crédit et de certaines entreprises d'investissement, ainsi qu'aux systèmes de garantie des dépôts et d'indemnisation des investisseurs* («**Loi du 18 décembre 2015**»).

Le jugement a encore **nommé Juge-Commissaire Madame Anick WOLFF**, Vice-Présidente au Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg et liquidateur **Maitre Laurent FISCH**, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, avec mission de procéder à la liquidation de VALOR CAPITAL, **fixé l'époque de la cessation des paiements au 30 mars 2016**; dit que le liquidateur représente tant la société que ses créanciers et qu'il est doté des pouvoirs les plus étendus en vue de la réalisation de son objectif qu'il exercera tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger; dit que la liquidation de VALOR CAPITAL se fera en conformité avec l'article 129 de la Loi du 18 décembre 2015, et les articles 141, 144, 146, 147 et 149 de la loi modifiée du 10 août 1915 *concernant les sociétés commerciales*, ainsi que des articles 444, combiné avec l'article 61-8 de la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 463, 464, 465-1,3 et 5, 485, 487, 492, 508, 528, 537, 538, 539, 540, 542, 543, 544, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 562, 567-1 du Code de commerce relatifs au titre «*De la faillite*», sous réserve, notamment, des modalités dérogatoires suivantes:

Les créanciers connus résidant à l'étranger sont informés par le liquidateur du jugement prononçant la dissolution et la liquidation de VALOR CAPITAL, conformément aux dispositions de l'article 133 de la Loi du 18 décembre 2015. La production des créances se fera en conformité avec l'article 134 de la même loi. Les déclarations de créances doivent être déposées, **sous peine de forclusion, au plus tard le 15 avril 2017** au

Greffes de la 6<sup>e</sup> Chambre du Tribunal d'arrondissement de Luxembourg

Bâtiment CO, 1<sup>er</sup> étage  
Cité Judiciaire  
L-2080 Luxembourg-Ville

Le jugement est exécutoire par provision et non susceptible d'opposition ou de tierce opposition. La CSSF ou le procureur d'Etat et VALOR CAPITAL peut former appel par voie de déclaration au greffe du Tribunal dans un délai de 15 jours à partir de la notification du jugement par le greffe conformément à l'art. 129 (6) de la Loi du 18 décembre 2015. Les frais de la liquidation sont mis à charge de VALOR CAPITAL.

Le liquidateur judiciaire  
**Laurent Fisch**  
(valorcapital@fischfayot.lu)

2086708.1

**LIBO**  
LIBRAIRIE. PAPETERIE  
**ELO DO**

## REGISTRE DES CONGÉS 2017

an alle Liboen an a villen  
anere Librairien oder direkt  
iwwert registre@libo.lu

**Luxembourg-Gare**  
11, rue du Fort Bourbon  
Tél. : 40 30 30 1

**Dikrech**  
2-4, rue de Brabant  
Tél. : 40 30 30 200